



Titre **P**rofessionnel d'**E**nseignant de la **C**onduite et de la **S**écurité **R**outière

Une formation de 9 mois pour se reconvertir et accéder à une profession enrichissante, un emploi stable et de nombreuses perspectives d'évolution.

Prérequis

- Être titulaire du permis B, ne plus être en période probatoire.
- Avoir 20 ans minimum.
- Valider une visite médicale spécifique.
- Avoir un casier judiciaire vierge de certaines condamnations.
- Maîtriser la langue française, aucun niveau scolaire minimum n'est obligatoire.

Les objectifs de la formation

- Acquérir les compétences nécessaires pour former des apprenants conducteurs.
- Savoir concevoir et mettre en œuvre une action de sensibilisation à la sécurité routière.

Durée de la formation

- Deux « CCP » pour une durée totale de 910 heures en formation + 280 heures en stage, soit 9 mois pour suivre la totalité de la formation (1190h).
- CCP1 « Former les apprenants conducteurs » : 700 heures en centre de formation + 140 heures en stage en école de conduite.
 - CCP2 « Sensibiliser les usagers à la sécurité routière » : 210 heures en centre de formation + 140 heures en stage.

Modalités et délais d'accès

- Réaliser une période d'immersion pour valider votre projet de reconversion (une semaine mini).
- Réussir les tests de positionnement d'entrée en formation.
- Les délais d'accès ont des durées réglementaires variables en fonction des prescripteurs (jusqu'à 4 mois pour le CPF PTP)

Moyens de la formation

- Quatre salles de formation
- Quatre véhicules « auto-école »
- Une mallette complète d'ouvrages pédagogiques
- Des supports de cours pour l'ensemble des thématiques de la formation

Encadrement

Trois formateurs d'enseignants de la conduite expérimenté

Tarif

8963.50€ (net de TVA).

Contact

02 32 58 74 79
contact@axefor.fr



Axéfor est votre partenaire pour la formation des professionnels de l'enseignement de la conduite.

Des formateurs à votre service.

Formation en groupe, alternant théorie et mises en situation, en lien direct avec les réalités du terrain.

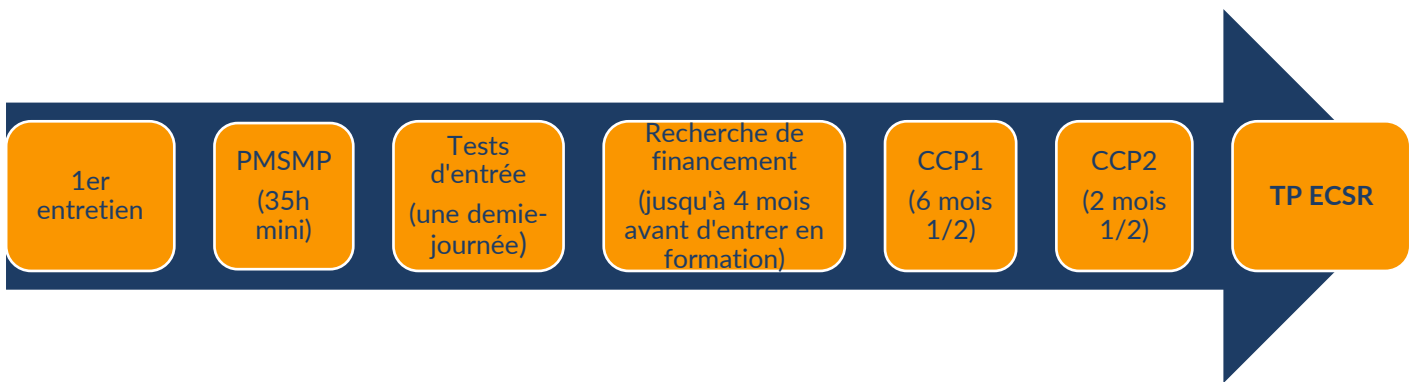
Axéfor

309 rue Jacquard
27000 Evreux

02.32.58.74.79

www.axefor.fr

Chronologie de votre parcours



1^{er} entretien

Présentation du métier, de la formation, d'Axéfor, des dispositifs de financements...

NB : Pour le moment, les locaux d'accueil et de formation ne sont pas accessibles aux personnes à mobilités réduites, les travaux d'aménagement sont prévus prochainement.

PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)

- Période nécessaire pour découvrir le métier et évaluer votre envie de l'exercer
- Compléter le formulaire et le transmettre à votre Pôle Emploi
- Immersion obligatoire afin d'établir un dossier de financement public
- Durée minimum utile : 1 semaine ou 35 heures
- Dans l'auto-école de votre choix

Procédure pour la PMSMP : demander le formulaire « PMSMP » à l'accueil de Pôle Emploi, le compléter avec le responsable de l'auto-école, redéposer ce formulaire à votre conseiller Pôle Emploi afin que la convention de stage soit éditée (sous 10 jours en moyenne)

Tests de positionnement d'entrée en formation

Pour intégrer la formation TP ECSR chez Axéfor, vous aurez 2 tests à réaliser afin d'établir votre positionnement d'entrée, ainsi qu'un entretien individuel :

- Un audit de conduite d'une durée de 30 mn avec notre véhicule
- Un entretien individuel
- Un test écrit avec maîtrise de la langue française, compréhension de texte, argumentation, code de la route...

Dans la mesure du possible, ces trois étapes sont réalisées sur la même demi-journée au centre de formation Axéfor.

Recherche de financement

Si tous les indicateurs sont au vert (PMSMP + tests validés), vous passerez à la phase de recherche de financement.

AIF, CPF, OPCO, Transitions Pro, etc...

Durée :

- 700 heures en centre de formation et 140 heures en stage en auto-école (selon planning fourni en début de formation)

Compétences visées :

- Savoir enseigner la conduite (pratique) en voiture.
- Savoir transmettre des connaissances (théorie) en salle.
- Connaître et comprendre les contenus réglementaires, la sécurité routière et les fondamentaux pédagogiques.

Objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre les enjeux de la formation à la conduite et ceux de la sécurité routière (compétences transversales liées à l'ensemble du métier et du titre professionnel).
- Préparer et animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger (compétences professionnelles liées au CCP1).
- Préparer et animer une séance collective de formation à la sécurité Routière (compétences professionnelles liées au CCP1).

Outils et supports pédagogiques

Supports de cours à jour, mallette pédagogique contenant divers ouvrages (code de la route, livret d'apprentissage, fiche de suivi, etc...).

Contenus

- Être conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires.
- Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière.
- Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes actives (nombreuses mises en situation, étude de cas) et de méthodes expositives (magistrale, interrogative et démonstrative).
- Dans le cadre de la formation des enseignants de la conduite, l'explicitation de ces méthodes est approfondie afin qu'elles s'intègrent dans la pratique professionnelle future.

Modalités d'évaluations

- Evaluations formatives tout au long de la formation (mise en situation, QCM, QRC).
- Evaluation sommative lors de la session de validation « CCP1 ».

Second module, le CCP 2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route

Durée :

- 210 heures en centre de formation et 140 heures en entreprise.

Compétences visées :

- Préparer et construire une action de sensibilisation à la sécurité routière en tenant compte des besoins d'un commanditaire.
- Auto-évaluer sa pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Préparer et animer une action de sensibilisation à la sécurité routière en réponse aux besoins d'un commanditaire (compétences professionnelles liées au CCP2).

Outils et supports pédagogiques

Supports de cours à jour, mallette pédagogique contenant divers ouvrages (code de la route, livret d'apprentissage, fiche de suivi, etc...).

Contenus

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- Construire et préparer une action de sensibilisation.
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes actives (nombreuses mises en situation, étude de cas) et de méthodes expositives (magistrale, interrogative et démonstrative).

Modalités d'évaluations

- Evaluations formatives tout au long de la formation (mise en situation, QCM, QRC).
- Evaluation sommative lors de la session de validation « CCP2 ».

Enfin, validation du TP ECSR

Après la validation des deux « CCP », un entretien final avec le jury vous permet de valider le Titre Professionnel.

Votre arrivée dans la profession

Pour enseigner la conduite, une autorisation d'enseigner est nécessaire. Pour l'obtenir, il faut être titulaire du TP ECSR, avoir un casier judiciaire vierge de certaines condamnations et valider la visite médicale (certaines pathologies sont incompatibles avec l'exercice de la profession).

Et éventuellement après la formation...

CCS 2 roues

- Pour élargir son éventail de compétences en devenant enseignant moto

CCS groupe lourd

- Pour devenir formateur de conducteurs routiers, marchandises et voyageurs

CQP RUESRC

- Pour exploiter sa propre école de conduite

Concours IPCSR

- Pour devenir inspecteur du permis de conduire

Taux de réussite

Nombre de candidats reçus / Nombre de candidats présentés	TP ECSR Nombre de candidats diplômés
Sessions 2022	18/ 20 Soit 90%
Sessions 2023	25/28 Soit 89%